



BTS Services et Prestations Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) en alternance

Bac +2 - Diplôme délivré par l'Éducation Nationale (niveau 5)

Métiers visés :

Aide à domicile, Assistant médical, Assistant de service social, Assistant au délégué à la tutelle, Conseiller d'action sociale ou en économie sociale et familiale, Coordinateur d'activités sociales, Responsable de secteur...

Objectifs de la formation / Compétences visées :

- Accueillir et orienter le public demandeur vers les services et prestations
- Analyser les besoins du public
- Informer et communiquer l'accès aux droits
- Organiser et gérer la mise en œuvre de services et prestations
- Contribuer au système d'information et promouvoir les activités de son établissement

Prérequis :

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Il est nécessaire d'avoir obtenu le BAC (toutes options)
- Ou certification de niveau 4

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation :

Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée :

24 mois – 1 100 à 1 350 heures de formation

Le titulaire du BTS Services et prestations dans les secteurs sanitaire et social finira ses deux années avec :

- La connaissance des institutions et réseaux
- La connaissance des publics
- La connaissance des prestations et des services
- Les techniques de l'information et de la communication
- Les relations de travail et gestion des ressources humaines
- Les techniques de gestion administrative et financière

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle :

Le BTS SP3S vise principalement l'entrée dans la vie active. Cependant, les titulaires munis d'un bon dossier et d'une mention à l'examen peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle (bac+3) du champ sanitaire et social.

Les débouchés de cette formation (si certification) :

- Gestionnaire conseil

- Assistant médical
- Conseiller d'action social
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile

Coût de la formation :

Pour 12 mois : 6500 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Rémunération pendant la formation :

L'alternant sera rémunéré, au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat :

Salaire d'un apprenti en 2019	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	410,73 €	43% SMIC	654,12 €	53% SMIC	806,24 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	593,27 €	51% SMIC	775,82 €	61% SMIC	927,94 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	836,67 €	67% SMIC	1 019,22 €	78% SMIC	1 186,55 €
Salaire d'un apprenti en 2019	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC			1 521,22 €		

Notre Valeur Ajoutée :

L'UFA Notre Dame d'Annay est un établissement privé catholique. Doté de nombreuses valeurs telles que la simplicité, le partage, l'audace, la confiance, la proximité, la sérénité, la liberté et l'adaptabilité. Nous développons ensemble nos richesses dans le but de s'épanouir tout en apprenant. L'écoute et l'entraide sont mis en avant pour mener à bien nos projets.

La convivialité fait de nous une communauté soudée à l'écoute de chacun.

Tous les moyens sont mis en place pour assurer votre réussite professionnelle !

L'apprentissage permet de former des jeunes au fonctionnement de votre structure pour avoir de futurs collaborateurs efficaces, c'est une réelle opportunité.

QUI CONTACTER

Inès Fermaut
Chargée du développement Administratif et Commercial
l'UFA Notre Dame D'Annay
15 place du Concert – 59000 Lille

Tél : 06 31 95 07 90 - Mail : ifermaut@notredamedannay.fr